



Terrain Madère à mettre en mon nom

Par **plumemette**, le **15/09/2015 à 12:20**

Bonjour
Mes parents avait un terrain à Madère (cadeau de mariage de la part de mon grand-père), je souhaiterais le mettre à mon nom pour y construire un palheiro (une petite maison) dans la mesure du possible.
C'est mon vœu le plus cher et ainsi pouvoir laisser un petit quelque chose à mes enfants où ils pourront aller passer des vacances.
Quelles les démarches à effectuer?
A qui m'adresser?
Quel montant, je sais que à Madère les transactions sont payantes.
Merci
Bien à vous
M A Brn
Que rajouter de plus, ce terrain me revient de droit(aînée) et j'y compte passer ma retraite, l'air y est plus sain vu mon état de santé.

Par **amajuris**, le **15/09/2015 à 13:28**

bonjour,
il faut vous renseigner auprès d'un juriste connaissant le droit civil applicable à madère.
salutations

Par **moisse**, le **15/09/2015 à 15:56**

Bonjour,
[citation]Que rajouter de plus, ce terrain me revient de droit(aînée)[/citation]
Quel est donc ce droit qui s'oppose à la loi salique ?
Le droit d'ainesse exclue la femme des terres et du titre au profit du premier fils.

Par **Tisuisse**, le **15/09/2015** à **17:02**

Bonjour plumemette,rnrnVous êtes ici sur un forum de droit français or, et sauf erreur de ma part, Madère n'est pas en France donc le droit français ne saurait s'y appliquer. Voyez donc un notaire sur place.